

## RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère d'état, ministère de l'écologie, de  
l'énergie, du développement durable et de la  
mer, en charge des technologies vertes et des  
négociations sur le climat

Ministère de l'alimentation, de l'agriculture et  
de la pêche

**ARRÊTÉ du 25 JAN. 2010**

portant inscription au tableau d'avancement pour le grade d'ingénieur général des ponts, des  
eaux et des forêts de classe exceptionnelle au titre de l'année 2010

**Le ministre d'état, ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et  
de la mer en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat**

**Le ministre de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche**

Vu la loi n° 83-364 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des  
fonctionnaires ensemble la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions  
statutaires relatives à la Fonction Publique de l'Etat ;

Vu le décret n° 2009-1106 du 10 septembre 2009 relatif au statut particulier du corps des  
ingénieurs des ponts, des eaux et des forêts ;

Vu l'avis par la commission administrative paritaire compétente au cours de sa séance du  
11 décembre 2009 ;

### ARRÊTE

#### Article 1er

Les ingénieurs généraux des ponts, des eaux et des forêts de classe normale dont les noms  
suivent sont inscrits au tableau d'avancement pour le grade d'ingénieur général des ponts, des  
eaux et des forêts de classe exceptionnelle au titre de l'année 2010 :

- 1 VIVIER Jean-François
- 2 BOURGET Bernard
- 3 VELTZ Pierre
- 4 DREGE Pierre-Olivier
- 5 KOENIG Jean-Gérard
- 6 TOUSSAIN Rémi
- 7 ANDRE Jean-Claude
- 8 PERRIN Daniel
- 9 JAMET Christian
- 10 DEDIEU Jacques

- 11 GENEVOIS René
- 12 POLY Claude
- 13 BRUNETIERE Jean-René
- 14 BESEME Jean-Louis
- 15 RAULIN Patrice
- 16 AURAND Jean-Marie
- 17 TROADEC Jean-Paul
- 18 DANGEL Pierre
- 19 DUEE Claude
- 20 PEIGNE Hubert
- 21 RUELLE Louis
- 22 SICHERMAN Jacques
- 23 BRUN François
- 24 LIEBERMANN Claude
- 25 PERISSOL Pierre -André
- 26 GANDIL Patrick
- 27 DUCLAUX Thierry
- 28 BURSAUX Daniel
- 29 CROCHERIE André

## Article 2

Le secrétaire général est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin officiel*.

Fait à Paris, le **25 JAN. 2010**

Pour le ministre de l'écologie, de l'énergie, du  
développement durable et de la mer en charge des  
technologies vertes et des négociations sur le climat,  
et par délégation, Pour le ministre et par délégation,  
La directrice des ressources humaines



**Hélène EYSSARTIER**

Pour le ministre de l'alimentation, de l'agriculture  
et de la pêche, et par délégation,

Pour le Ministre et par Délégation  
Par empêchement du Secrétaire Général  
Le Chef du Service des Ressources Humaines



**Philippe MÉRILLON**